



PRÉSIDENTIELLE CONGOLAISE

Denis Sassou N'Guesso félicité par Xi Jinping et Vladimir Poutine



Xi Jinping



Vladimir Poutine

Les présidents chinois, Xi Jinping, et russe, Vladimir Poutine, ont respectivement adressé des messages de félicitations à leur homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, pour sa brillante réélection à l'issue du scrutin présidentiel des 12 et 15 mars.

Page 16

CENTRAFRIQUE

Faustin Archange Touadera prête serment



Réélu pour un troisième mandat avec 77,90 % des voix, le président centrafricain, Faustin Archange Touadera, a prêté serment le 30 mars au stade de Bangui. La cérémonie d'investiture s'est déroulée en présence de plu-

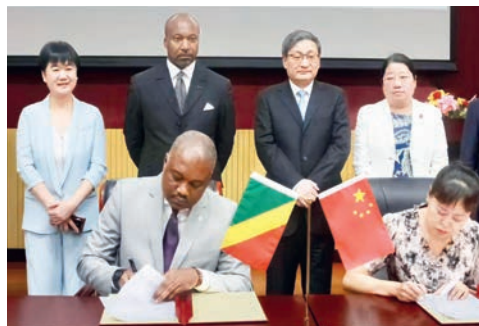
Denis Sassou N'Guesso et Faustin Archange Touadera/DR
sieurs chefs d'État dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso.
Exprimant sa profonde gratitude envers le peuple centrafricain pour la confiance renouvelée, le président investi a souligné les priorités de son nouveau mandat qui portent, entre autres, sur le renforcement de la paix et de la justice, la dynamisation de l'économie, l'amélioration des services d'éducation et de santé ; mais aussi son engagement à lutter contre la corruption et l'impunité.

Page 16

ECHANGES COMMERCIAUX

Le tarif douanier « zéro à 100% » entre en vigueur pour le Congo

Le Congo bénéficie officiellement, à compter de ce 1^{er} avril, du traitement du tarif zéro droits de douanes sur 100% des catégories de produits exportés vers la Chine, conformément à l'Accord de partenariat économique pour le développement partagé signé par les deux parties, le 4 novembre 2025. « Nous avons contourné une longue période de négociation et offert directement les préférences tarifaires les plus importantes au Congo, en vue de renforcer dans les meilleurs délais la compétitivité des produits congolais dans le marché interna-



La signature, le 26 février à Brazzaville, de la lettre d'intention de l'Accord/DR tional », a déclaré An Qing, ambassadrice de Chine au Congo.

Page 9

ARTS MARTIAUX

Sibail Charlemane Ndzon remporte le Grand Prix de Mixed Karate Fight

Grâce à une belle performance, l'athlète congolais, Sibail Charlemane Ndzon, a occupé la première place de l'Open hommes du Grand Prix de Mixed Karate Fight qui s'est tenu à Yaoundé, au Cameroun. Un sacre qui lui ouvre

les portes du mondial en Turquie. Dans cette compétition, les athlètes congolais se sont mesurés à leurs homologues du Cameroun (Pays hôte), du Congo démocratique, de la Centrafrique, du Gabon et du Tchad.

Page 15

Éditorial

Observateurs

Page 2

ÉDITORIAL

Renaissance du rail

Le réseau ferroviaire est d'une importance cruciale pour l'économie et le développement durable, car il permet de transporter de grandes quantités de marchandises et de voyageurs, tout en réduisant la congestion routière.

Transport de masse sur de longues distances, le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) est aussi crucial pour le tissu économique. Il était, d'ailleurs, considéré comme l'épine dorsale de l'économie congolaise. Bien qu'il soit aujourd'hui confronté aux problèmes d'ordre financier, infrastructurel et de vieillissement du personnel qui entravent son fonctionnement normal et limitent sa capacité à assurer un transport efficace et fiable, sa position reste irremplaçable.

Les travaux de réhabilitation et de modernisation du CFCO par le consortium chinois, Hunan Construction Investment Group, admettons-le, peuvent être considérés comme une renaissance du rail entre Pointe-Noire et Brazzaville qui a longtemps facilité le transport des passagers, mais aussi des biens et services. De même, cette rénovation augure de bonnes perspectives, tant pour la population riveraine que pour les entreprises désireuses d'exploiter les richesses du sous-sol du pays.

Le secteur ferroviaire étant en constante évolution, intégrant des innovations technologiques qui améliorent l'efficacité, la sécurité et la durabilité des infrastructures, construire de nouvelles lignes en phase avec les nouvelles technologies en la matière devenait plus qu'impérieux pour espérer se connecter à la sous-région par le rail.

Autant dire que relancer le projet longtemps caressé de construire une nouvelle ligne de chemin de fer reliant la côte atlantique à l'hémisphère Nord en passant par l'Est et l'Ouest doit s'intégrer dans cette vision de modernisation du CFCO.

Les Dépêches de Brazzaville

FRANCE

Hommage à Philippe Mvouo

Les ambassadeurs Rodolphe Adada et Henri Ossebi, accompagnés de Valère Eteka-Yemeth, médiateur de la République et ami personnel de l'illustre disparu, ont assisté, le 30 mars à la mi-journée, aux obsèques de l'ancien ministre et ancien président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, à Orléans, en France.



L'ambassadeur Rodolphe Adada se recueillant devant le cercueil / DR



Le dernier adieu de l'ambassadeur Henri Ossebi à Philippe Mvouo / DR

Lors du recueillement à l'hôpital d'Orléans-la Source, les témoignages de Franck Poos, un de ses proches collaborateurs, et de Julien Mvouo ont ému l'assistance. En tant que fils, dans son oraison funèbre, Julien Mvouo a tout d'abord remercié le président de la République qui appelait son père, de façon affectueuse, «son lieutenant». Des remerciements également à l'adresse de l'ambassadeur Rodolphe Adada ainsi qu'aux Congolais résidant à Orléans pour leurs messages de ré-

confort et toutes autres marques de sympathie. Refusant de parler de son père au passé, il a simplement dressé le portrait d'un «papa attentionné» pour ses onze enfants, selon le comportement de chacun. Et, comme signe du destin, un des enfants est né un 14 septembre, comme lui né le 14 septembre 1951. Après cette cérémonie d'Orléans, la suite du programme s'effectue à partir de ce 31 mars pour un dernier hommage tout d'abord

à Brazzaville et, ensuite, à Kellé, chef-lieu du district du même nom situé dans la région de la Cuvette-Ouest, en République du Congo. Rappelons que l'ancien président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, est décédé à l'aube du 18 février, à la suite d'une longue maladie, au Centre hospitalier universitaire d'Orléans où lui étaient prodigués des soins depuis 2022. Cette triste nouvelle avait été rendue publique par sa famille.

Marie Alfred Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La Cour constitutionnelle rejette le recours en annulation de Dave Mafoula

La Cour constitutionnelle a rendu, le 28 mars à Brazzaville, son verdict sur le recours en annulation des résultats provisoires de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars introduit par le candidat indépendant Uphrem Dave Mafoula, scellant ainsi la victoire définitive de Denis Sassou N'Guesso.

Le président du parti « Les Souverainistes », Uphrem Dave Mafoula, arrivé en troisième position avec 1,03% des suffrages exprimés, avait saisi la Cour constitutionnelle pour contester la régularité du processus électoral, demandant l'annulation de cette élection remportée par le candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso, afin d'organiser un nouveau scrutin. Il dénonçait dans sa requête plusieurs cas de transfert d'électeurs des circonscriptions électorales à d'autres; des cas de corruption matérialisés par la distribution de sommes d'argent dans les bureaux de vote ; l'empêchement de ses délégués à accéder aux différents bureaux de vote et l'expulsion d'autres ainsi que le bourrage des urnes, conduisant à la constatation d'un nombre de bulletins supérieurs au nombre des émargements. La Cour constitutionnelle a estimé, dans son arrêt, que les pièces



Le candidat Dave Mafoula devant les juges constitutionnels/Adiac

fournies par Dave Mafoula comme preuves d'irrégularités n'étaient « ni sérieuses et crédibles » pour modifier l'issue du scrutin présidentiel. Elle a rappelé que pour annuler un scrutin ou ordonner un recomptage, les irrégularités doivent non seulement être prouvées par des pièces concrètes, notamment des

procès-verbaux signés et des témoignages assermentés, mais aussi être d'une ampleur qu'elles auraient pu inverser le résultat final. « Les différentes pièces, sans rapport évident avec les prétendues irrégularités qu'elles sont censées prouver, sont dépourvues de toute valeur et force probante. Le

recours de M. Uphrem Dave Mafoula encourt, par conséquent, rejet », a conclu le juge électoral dans son verdict. Pour Uphrem Dave Mafoula qui défendait lui-même son dossier devant la Cour constitutionnelle, ce verdict n'efface pas ses constats et la vérité de ce qui s'est réellement passé lors

du déroulement du scrutin. Il a décidé de prendre acte du jugement et s'engage à poursuivre son combat pour la démocratie et la reconstruction de la confiance des citoyens. Les avocats du candidat Denis Sassou N'Guesso ont jugé, de leur côté, le procès satisfaisant car il a permis un débat contradictoire professionnel et objectif au vu des éléments proposés par le plaignant Dave Mafoula. Pour Me Yvon Éric Ibouanga, la procédure était un « baroud d'honneur », car les faits qui ont été rapportés pour annuler la victoire de leur client n'étaient assortis d'aucune preuve majeure. Suite au rejet, la Cour constitutionnelle a procédé à la proclamation des résultats définitifs. Sans surprise, les chiffres officiels annonçant la réélection de Denis Sassou N'Guesso ont été validés avec une légère augmentation des voix, soit 94,90% des suffrages exprimés.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

NOUVEAU MANDAT PRÉSIDENTIEL

Des ressortissants du Pool expriment leurs attentes au président du CPR

De la pacification totale du département du Pool à la réhabilitation des routes et pistes agricoles en passant par le déplacement du poste de péage de Nganga-Lingolo et à l'électrification, la liste des attentes des habitants de différents axes de ce département est longue.



Aimé Hydevert Mouagni répondant aux questions de la presse/Adiac

Après avoir pris une part active à la réélection du président sortant, Denis Sassou N'Guesso, à l'élection présidentielle des 12 et 15 mars derniers, des habitants et ressortissants du département du Pool ont exprimé, le 28 mars à Brazzaville, au cours d'une rencontre citoyenne organisée par le président du Club perspectives et réalités (CPR), Aimé Hydevert Mouagni, leurs attentes au nouveau mandat présidentiel. Au cours de cette rencontre organisée à son domicile, le député de la première circonscription électorale de Moungali a partagé avec les participants les ambitions du président de la République fraîchement réélu. Selon Mouanga Massamba Saouré, le président du CPR leur a mis dans le bateau de la démocratie, de l'unité nationale et surtout de l'espérance.

« La population du Pool ne veut plus encore de dissension, nous

devons être derrière le président Denis Sassou N'Guesso. Nous devons l'écouter; nous devons être toujours aux aguets de ses paroles pour que nous vivions. Le Pool souffre d'un mal, c'est cette pierre ou cette épine dans les chaussures. Je pense que nous devons mener un travail diplomatique à travers les accords pour que le pasteur Ntoumi puisse venir vivre parmi nous à Brazzaville ou à l'endroit où il sera visible. Il ne doit pas être caché en forêt et entretenir des réseaux mafieux qui ne profitent pas à notre peuple. Sa présence là-bas fait peur aux gens qui ne vont pas aux plantations de bon cœur; parce qu'effectivement, il est là avec des armes. Ce que nous ne voulons pas. Nous voulons pacifier le pays », a indiqué cet ancien journaliste. Ressortissant de Kibouendé à

Brazzaville, Yves Toundé Koutsimouka pense-lui au développement du département du Pool. « Ce que je peux dire, le gouvernement doit nous enlever le péage de la Nganga-Lingolo pour le ramener à Koubola. Il devrait également nous réhabiliter le tronçon routier Kinkala-Mindouli. Les pouvoirs publics devraient aussi fermer toutes les écoles privées qui ne répondent pas aux normes à Brazzaville, parce que certains fonctionnaires ont abandonné le secteur public au profit du secteur privé alors qu'ils sont payés par l'Etat à la fin de chaque mois », a-t-il suggéré au terme de cet échange. Il a précisé que les partis politiques sont comme des clubs de football où chacun est libre d'y adhérer.

Un mandat de l'espoir

Résumant cet échange, Aimé Hy-

devert Mouagny qui a battu campagne dans cette partie du pays en faveur de candidat-président réélu, a salué des « braves militants » qui viennent par leur présence témoigner d'un militantisme engagé. « Ils ont quitté leurs localités pour venir répondre à l'appel lancé par le président du Club perspectives et réalités à l'issue des échéances électorales. Comme il est de coutume dans notre parti, nous avons pensé rabâcher la paix tant souhaitée par le président de la République. Nous n'avons pas voulu que le tout s'arrête le jour de la proclamation des résultats, le président ne peut pas parler à vau l'eau. Il a parlé de paix, martelé sur la paix partout où il est passé et il nous a fait déjà montre de ce qu'il est encore capable de créer les conditions de paix en éradiquant déjà ce phénomène «Kuluna» dans le pays. Au sein de notre parti, nous voulons rendre la paix effective », a justifié le président du CPR. Selon lui, cette rencontre avait pour objectif de rassembler cet échantillon de la population pour faire passer un message non seulement sur la conscientisation, mais aussi sur la détermination du CPR à soutenir l'action du président de la République afin que son nouveau mandat soit une réussite. « Nous l'avons baptisé mandat de l'espoir parce que vous êtes sans ignorer qu'il y a des frustrations dues aux innombrables attentes du peuple. Mandat de

l'espoir parce que c'est en ces termes-là que nous sommes allés les mobiliser; il nous fallait avoir un discours cohérent pour obtenir leur approbation à notre démarche et c'est ce qui a été fait. En contrepartie de cela, le président devrait donner satisfaction au peuple », a poursuivi Aimé Hydevert Mouagni. Sans faire de promesses, le président du CPR estime que les pouvoirs publics pourraient se servir de ce pont qu'il vient de créer pour être en contact permanent avec la population de cette partie du pays, souvent en proie à des conflits armés. « Nous avons ici le ciment sur lequel nous pourrions bâtir le piédestal que le président pourra demain venir s'appuyer. Pour cela, nous devons capitaliser; sinon exploiter ce bon ciment par la diversité que nous avons ici car cela constitue une richesse que l'on peut ajouter au plébiscite de la République. Je dis clairement, à travers ce rassemblement, nous voulons fixer le temps pour le Congo uni de demain. Nous ne faisons que la mobilisation par l'acte militant. Nous essayons de conscientiser; mais c'est aux gouvernants d'en prendre la mesure et de commencer le traitement de ceux qui semblent nuire à la paix et à l'existence de cette population dans leurs localités respectives », a-t-il conclu, ouvrant les portes du CPR aux habitants du Pool.

Parfait Wilfried Douniama



DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO Service Gestion Administrative des Marchés & Affaires Juridiques

Avis d'appel d'offres

Appel d'offres national ouvert N°002/BEAC/CGO/DN.BZV/PN/AONO/Tvx/2026 du 06 avril 2026 relatif aux Travaux de Construction d'un Bâtiment R+ 1 devant abriter le restaurant d'entreprise et la salle de sport de l'Agence de la BEAC à Pointe-Noire.

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de construire, sur fonds propres, pour le compte de son Agence à Pointe Noire, un Bâtiment R+ 1 pour abriter un restaurant et une salle de sport. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/2018 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

Appel d'Offres National Ouvert n°002/BEAC/CGO/DN.BZV/PN/AONO/Tvx/2026 Du 06 avril 2026

Service Gestion Administrative des Marchés,

5ème étage, porte 514.

: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo

24 80 547 05 (+242) : .

E-mail : sgambzv@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèces, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00' et 12h00' de la somme non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

Une visite obligatoire du site s'effectuera le jeudi 16 avril 2026 à 10 heures précises à Pointe Noire.

Les soumissions, doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le lundi 27 avril 2026 à 12 heures 00 précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Appel d'Offres National Ouvert n°002/BEAC/CGO/DN.BZV/PN/AONO/Tvx/2026 Du 06 avril 2026

Bureau d'Ordre,

6ème étage, porte 601.

: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo

24 80 547 05 (+242) : .

Les soumissions seront ouvertes en deux étapes :

Les plis administratifs et techniques seront ouverts le lundi 27 avril 2026 à 13 heures à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaiteraient y assister. Dans ce cas, le représentant mandaté doit être muni d'une procuration et de sa pièce d'identité afin d'être accepté en salle de dépouillement.

L'ouverture des plis financiers se tiendra uniquement pour les offres jugées conformes.

Fait à Brazzaville, le

Le Président de la Commission des Marchés



DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO Service Gestion Administrative des Marchés & Affaires Juridiques

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres national ouvert N°001/BEAC/CGO/DN.BZV/PN/AONO/Tvx/2026 Du 30 mars 2026 relatif aux Travaux de transformation des appartements de l'Agence de Pointe-Noire en Bureaux.

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur fonds propres, de transformer les appartements de son Agence à Pointe Noire en bureaux. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une offre.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/2018 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous :

Appel d'Offres National Ouvert n°001/BEAC/CGO/DN.BZV/PN/AONO/Tvx/2026 du 30 mars 2026

Service Gestion Administrative des Marchés et Affaires Juridiques,

5ème étage, porte 514.

: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo

24 80 547 05 (+242) : .

E-mail : sgambzv@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèces, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00' et 12h00' de la somme non remboursable de cent mille (100.000) francs CFA.

Une visite obligatoire du site s'effectuera le jeudi 09 avril 2026 à 10 heures précises à l'Agence BEAC de Pointe Noire.

Les soumissions, doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 20 avril 2026 à 12 heures 00 précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Appel d'Offres National Ouvert n°001/BEAC/CGO/DN.BZV/PN/AONO/Tvx/2026 du 30 mars 2026

Bureau d'Ordre,

6ème étage, porte 601.

: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo

24 80 547 05 (+242) : .

Les soumissions seront ouvertes en deux étapes :

Les plis administratifs et techniques seront ouverts le 20 avril 2026 à 13 heures précises à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaiteraient y assister. Dans ce cas, le représentant mandaté doit être muni d'une procuration et de sa pièce d'identité afin d'être accepté en salle de dépouillement.

L'ouverture des plis financiers se tiendra uniquement pour les offres jugées conformes.

Fait à Brazzaville, le

Le Président de la Commission des Marchés

GESTION DES FORÊTS

La société civile prépare son plaidoyer de l'année

Les travaux de l'atelier du Gesop qui rassemblent les organisations de la société civile, ouverts le 30 mars à Brazzaville, consistent, entre autres, à identifier les axes prioritaires de plaidoyer sur la gouvernance forestière pour 2026.

L'atelier du Gesop vise à identifier les axes prioritaires de plaidoyer pour l'année en cours. Il s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase du projet intitulé « Construire des coalitions entre les pays producteurs et consommateurs afin de renforcer la gouvernance forestière par le biais de la sensibilisation, du suivi, de la réforme juridique et d'un engagement stratégique avec les cadres commerciaux et réglementaires européens », en référence au programme « Forêt, gouvernance, marché et climat ».

« Notre session entend donc offrir un espace de dialogue pour les organisations membres du groupe Gesop dans la perspective d'évaluer les avancées en cette matière et d'identifier les actes prioritaires de plaidoyer pour l'an-



L'atelier du Gesop ouvert le 30 mars à Brazzaville/Adiac

née 2026 », a déclaré le président de l'organisation non gouvernementale dénommée « Rencontre pour la paix et les droits de l'homme », Christian Mounzeo, en présence de la présidente exécutive de l'Observatoire congolais des droits de l'homme, Nina Cyn-

thia Kiyindou Yombo. Christian Mounzeo a souligné que l'atelier vise, par ailleurs, à identifier et évaluer les obstacles à l'application effective des réformes en vue de proposer des approches de solutions pour leur applicabilité réelle. Aussi, évaluer

les retombées de la transparence des revenus forestiers non seulement sur l'économie mais également sur les droits des communautés locales et de la population autochtone, tout en renforçant la synergie entre la société civile et les institutions publiques pour

une gouvernance forestière durable.

Le président de l'organisation non gouvernementale dénommée « Rencontre pour la paix et les droits de l'homme » a rappelé que le Congo s'est engagé dans plusieurs processus de gestion durable des ressources naturelles tels que l'Accord de partenariat volontaire, la Contribution déterminée au niveau national, l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale, l'Initiative de transparence dans les industries extractives et plus récemment le partenariat forestier avec l'Union européenne. Ces engagements ont conduit le pays à entreprendre plusieurs réformes importantes en matière de gouvernance forestière.

Rominique Makaya

DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Antoine Bien-Aimé Obam-Ondon propose la création du CAS-RC

A travers son think tank Défense et sécurité, le rapporteur de la Commission défense et sécurité à l'Assemblée nationale, Antoine Bien-Aimé Obam Ondon, pense que l'heure est à l'anticipation, à la projection et à la consolidation de l'indépendance stratégique du Congo. D'où son initiative de créer le Centre d'anticipation stratégique pour la souveraineté de la République du Congo (CAS-RC) afin de soutenir la résilience étatique.

Titulaire d'un Master en stratégie et défense, le député de Gamboma 2, dans le département de la Nkényi-Alima, affiche l'ambition de faire du CAS-RC le bras intellectuel souverain de l'État congolais, à l'horizon 2030. « En réunissant nos décideurs, nos chercheurs universitaires, nos officiers supérieurs et les talents de notre diaspora, et en nous appuyant sur une jeunesse revigorée par la conscription, nous forçons aujourd'hui les outils conceptuels et humains qui garantiront notre indépendance pour les décennies à venir », a expliqué Antoine Bien-Aimé Obam Ondon. Selon lui, la paix et la souveraineté ne sont pas des acquis figés ; elles sont des conquêtes de chaque instant, portées par la force de la vision, la rigueur de l'anticipation et le courage de la jeunesse congolaise. « L'Afrique centrale se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, traversée par des dynamiques géopolitiques complexes et des défis sécuritaires d'une nature inédite. Face à la prolifération des menaces asymétriques et à l'émergence de la guerre hybride, la République du Congo ne peut plus se contenter d'une posture réactive », a-t-il estimé.

Fort de son expérience en défense et sécurité, Antoine Bien-Aimé

Obam Ondon pense que la souveraineté d'une nation au XXI^e siècle ne se mesure plus uniquement à l'aune de ses frontières terrestres, maritimes ou aériennes. Elle s'étend désormais, a-t-il poursuivi, au cyberspace, un domaine immatériel dont les répercussions sur la sécurité nationale sont d'une réalité implacable. « L'opérationnalisation prochaine de notre centre de données national (infrastructure critique d'envergure régionale soutenue par la Banque africaine de développement) marque une avancée majeure. Toutefois, la technologie sans doctrine n'est qu'une vulnérabilité en devenir ; il est impératif d'accompagner ce saut technologique par une réflexion endogène puissante. Plus encore, aucune doctrine ne saurait être efficace sans les hommes et les femmes pour la porter », a-t-il avoué, soulignant la nécessité de saluer avec force et marteler l'importance vitale de la conscription de la jeunesse.

Les cinq piliers think tank Défense et sécurité

Cette remobilisation citoyenne n'est pas, a-t-il dit, une simple option : elle constitue le socle humain indispensable de la défense globale. Pour relever ces



Antoine Bien-Aimé Obam Ondon/DR

défis, le diplômé du Collège des hautes études de stratégie et de défense de Kinshasa a présenté une vision stratégique s'articulant autour de cinq piliers fondamentaux. Il s'agit notamment de l'anticipation et du positionnement géopolitique ; de la souveraineté numérique et la cyberdéfense ; de la mobilisation et la conscription de la jeunesse ; de la stabilité institutionnelle et la continuité ; du rayonnement diplomatique et les partenariats.

En effet, par anticipation et positionnement géopolitique, il propose la veille stratégique (Analyse continue des dynamiques de conflictualité en Afrique centrale pour éclairer l'exécutif avec précision) ; le renseignement ouvert (Production de notes prospec-

tives visant à anticiper les crises transfrontalières, climatiques et hybrides) ; l'indépendance d'analyse (Garantie d'une lecture souveraine des menaces asymétriques, totalement libérée des prismes extérieurs).

Par souveraineté numérique et cyberdéfense, l'initiateur pense à la protection vitale (sécurisation absolue du nouveau centre de données national et des données critiques du gouvernement congolais) ; au cadre conceptuel (Elaboration de doctrines juridiques et opérationnelles robustes pour faire face aux cyberattaques de nouvelle génération) ; à la guerre de l'information (Défense proactive des réseaux étatiques contre les ingérences étrangères et les campagnes de désinformation).

A travers la mobilisation et la conscription de la jeunesse, Obam Ondon fait allusion à un engagement citoyen (Soutien inébranlable à la conscription obligatoire prévue par le projet de société, véritable creuset de l'unité nationale et du brassage social), au bouclier démographique (Formation d'une jeunesse consciente, disciplinée et préparée, constituant la première ligne de résilience face aux tentatives de déstabilisation) ; à la transmission patriotique (Inculcation

des valeurs républicaines et de l'esprit de défense pour garantir la relève stratégique et opérationnelle de la nation).

Quant à la stabilité institutionnelle et la continuité, elles renvoient à la cohésion nationale (Préservation de l'appareil d'État et de la paix civile face aux menaces internes et aux velléités de subversion) ; au conseil législatif (Accompagnement rigoureux de la Commission de défense dans la formulation des futures lois de programmation militaire) ; à la culture de défense (Sensibilisation et formation continue des hauts fonctionnaires, des forces armées et du secteur privé à l'intelligence économique).

Parlant du rayonnement diplomatique et des partenariats, il évoque l'influence intellectuelle (Positionnement de Brazzaville comme un carrefour idéologique et doctrinal incontournable dans les débats sécuritaires de l'Union africaine) ; la coopération multilatérale (Etablissement de synergies pragmatiques avec les centres de recherche africains et internationaux de premier plan) ; au rééquilibrage stratégique (Ajustement constant des relations diplomatiques pour sanctuariser les intérêts géoéconomiques à long terme).

Parfait Wilfried Douniama

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Projet : Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo.
Titre du poste : DIRECTEUR NATIONAL DU PROJET (FONDS D'ADAPTATION)
Lieu d'affectation : Brazzaville (République du Congo)
Durée du contrat : Une (01) année renouvelable

1. DESCRIPTION DU PROJET
Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC), en tant qu'entité d'exécution, et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), en tant qu'entité multilatérale de mise en œuvre, déploient sur une période de 5 ans un projet majeur financé par le Fonds d'Adaptation.
Ce projet vise à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des populations les plus vulnérables (communautés autochtones et petits exploitants agricoles) face aux dérèglements climatiques. L'intervention cible prioritairement les départements de la Bouenza, de la Likouala et de la Sangha.
2. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité du Directeur Général du Développement Durable (MEDDBC) et

en collaboration étroite avec la Coordination du PAM, le Directeur National du Projet (DNP) assure la haute direction technique, politique et administrative de l'unité de gestion.
Pilotage et Planification :
-Coordonner la mise en œuvre de toutes les composantes du projet conformément au cadre logique;
-Élaborer le Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) et identifier les risques potentiels ainsi que les mesures d'atténuation;
-Présider le Comité de Pilotage et organiser les sessions du Comité Consultatif;
-Gestion Administrative et Financière;
-Garantir l'application rigoureuse des Procédures Opérationnelles Standard (POS) et des lignes directrices du PAM;
-Superviser la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de la Direction Nationale;
-Valider les actes administratifs, financiers et les demandes de paiement conformément au Memorandum d'Accord;
Suivi-Évaluation et Reporting :
-Superviser la production des rapports trimestriels et annuels (narratifs et financiers) pour vérification par le PAM avant soumission au Fonds d'Adapta-

tion;
-S'assurer de la cohérence et de la synergie avec les autres initiatives de développement dans les zones d'intervention;
-Veiller à l'intégration transversale des questions de genre et de protection sociale des populations autochtones.

3. PROFIL REQUIS
Qualifications académiques :
-Diplôme universitaire de niveau Bac+5 (Master) en Sciences de l'Environnement, Agronomie, Économie, Développement International, Climatologie ou domaine connexe.
Expérience professionnelle :
-Minimum 8 ans d'expérience pertinente dans la gestion de projets de grande envergure, idéalement liés à l'adaptation climatique ou au finance-
ment vert;
-Expérience confirmée dans l'établissement de partenariats stratégiques avec les organismes internationaux (ONU, Bailleurs de fonds) et les institutions publiques.
Compétences techniques :
-Maîtrise de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et des outils de suivi-évaluation;
-Excellentes capacités rédactionnelles et de plaidoyer;

-Maîtrise parfaite du français et bonne connaissance professionnelle de l'anglais;
-Capacité à travailler sous haute pression et à effectuer des missions fréquentes en zones rurales enclavées.

4. MODALITÉS DE SOUMISSION
Les dossiers de candidature doivent être adressés à Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo et déposés :
-Physiquement : Immeuble Man'Grite, 4^e étage, Plateau-ville-Brazzaville;
-Électroniquement : secretariatministre@developpement-durable.gouv.cg avec pour objet : « Candidature au poste de Directeur National du Projet FA ».
Le dossier doit comprendre :
-Un Curriculum Vitae détaillé;
-Une lettre de motivation;
-Les contacts de deux personnes de référence.

Date limite : 08 Avril 2026 à 15h30.
Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Le projet applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption et de toutes formes de harcèlement.

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Projet : Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo.
Titre du poste : SPÉCIALISTE EN SUIVI-ÉVALUATION
Durée du contrat : Une (01) année renouvelable
Lieu d'affectation : Brazzaville (avec déplacements sur le terrain)

1. DESCRIPTION DU PROJET
Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC), en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), met en œuvre un projet de 5 ans financé par le Fonds d'Adaptation. Ce projet vise à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des communautés vulnérables (populations autochtones, petits exploitants, femmes) face aux effets du changement climatique.
Le projet s'articule autour de trois composantes :
-Renforcement des connaissances et des capacités institutionnelles;
-Diffusion de services climatiques et météorologiques pour les ménages;
-Mise en œuvre de mesures d'adaptation dans les activités productives.
Le suivi-évaluation est au cœur de cette stratégie pour garantir la gestion des risques mul-

tisectoriels, l'analyse des données désagrégées par sexe et l'inclusion des groupes vulnérables.

2. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS
Sous la supervision directe du Directeur National du Projet, le/la Spécialiste en Suivi-Évaluation (S&E) est responsable de la conception et de l'animation du système de suivi des performances et des résultats du projet.
Ses principales missions incluent :
-Conception et Pilotage : Mettre en place et opérationnaliser le cadre logique et le plan de suivi-évaluation du projet;
-Collecte et Analyse : Coordonner la collecte des données sur le terrain, assurer leur désagrégation (genre, âge, statut) et leur analyse pour mesurer l'impact réel sur les bénéficiaires;
-Appui Technique : Soutenir les équipes basées dans les départements (Bouenza, Likouala, Sangha) dans la planification et l'exécution de leurs activités de S&E;
-Reporting : Consolider les rapports de suivi réguliers et produire les documents d'analyse requis pour le MEDDBC, le PAM et le Fonds d'Adaptation;
-Formation : Élaborer et dispenser des modules de formation sur le S&E au profit des partenaires et du personnel du projet;
-Synergie Institutionnelle : Contribuer à l'in-

tégration des données du projet dans les plans nationaux (Plan National Climat, Stratégie d'adaptation de la COMIFAC, etc.).

3. COMPÉTENCES ET APTITUDES
-Maîtrise de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et des cadres de redevabilité;
-Capacité à concevoir des outils de collecte de données (enquêtes, bases de données, applications statistiques);
-Expertise dans l'analyse transversale (genre, vulnérabilités sociales, populations autochtones)
-Aptitude à rédiger des rapports techniques clairs et synthétiques;
-Sens de l'organisation, respect des délais et capacité à travailler en équipe multidisciplinaire;
-Connaissance des politiques nationales liées à la sécurité alimentaire et au climat.

4. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES
Formation : Diplôme universitaire (Bac+3 minimum, Bac+5 souhaité) en Statistique, Économie, Gestion de projet, Sciences sociales ou domaine connexe;
Expérience : Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du Suivi-Évaluation, idéalement dans la conduite d'enquêtes multisectorielles;
Atout : Expérience préalable dans des projets

de développement nationaux ou régionaux financés par des partenaires internationaux (ONU, Fonds Vert, etc.);
Langue : Parfaite maîtrise du français. La connaissance de langues locales des zones d'intervention est un avantage.

5. MODALITÉS DE SOUMISSION
Les dossiers de candidature doivent être adressés à Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo et déposés :
-Physiquement : Immeuble Man'Grite, 4^{ème} étage, Plateau-ville-Brazzaville;
-Électroniquement : secretariatministre@developpement-durable.gouv.cg avec pour objet : « Candidature au poste de Spécialiste Suivi-Évaluation ».
Le dossier doit comprendre :
-Un Curriculum Vitae détaillé;
-Une lettre de motivation;
-Les contacts de deux personnes de référence.

Date limite : 08 avril 2026 à 15h30.
Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Le projet applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption et de toutes formes de harcèlement.

JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE

Les élèves de l'École d'excellence de la fraternité sensibilisés à la protection de l'environnement

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du théâtre, les élèves de l'École d'excellence de la fraternité, située dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Baongo, ont assisté le 27 mars à une représentation théâtrale intitulée « Le cri de la forêt ».

À l'initiative de la promotrice de la Caravane du livre et du théâtre, Mireille Opa Elion, le moment de visionnage et de partage a permis aux élèves de l'École d'excellence de découvrir le rôle essentiel des arbres dans la nature, en général, et dans la vie de l'homme, en particulier.

La pièce « Le cri de la forêt », tirée de l'ouvrage éponyme de l'auteur Henri Djombo, a suscité l'admiration des spectateurs, majoritairement composés d'élèves. Grâce au professionnalisme des acteurs, la représentation a captivé l'attention de l'assistance. Elle a transporté le public dans un village fictif nommé Mbala, où les habitants, confrontés à la précarité, pensaient ne pouvoir survivre qu'en abattant les arbres. C'est finalement l'intervention d'un agent de l'État qui les a dissuadés, tout en les sensibilisant aux conséquences de la déforestation et de la pollution industrielle.

Émus de découvrir ou de redécou-



vrir l'importance des arbres au quotidien, les élèves ont promis de relayer l'information et de poursuivre la sensibilisation afin de lutter efficacement contre le changement climatique et la déforestation.

« Merci beaucoup à Mme Opa, c'est un moment émouvant auquel nous venons d'assister. Nous avons beaucoup appris et

il est temps que l'homme prenne ses responsabilités, sinon le futur sera désastreux. Je demande à tous les enfants de militer pour la protection des forêts. Nous devons planter des arbres dans nos écoles et nos maisons, cela participera à notre bien-être », a indiqué Bouba Gosh, l'un des élèves de l'établissement.

Les élèves assistant à la pièce de théâtre/Adiac

Selon Mireille Opa Elion, le message principal consiste à informer les citoyens sur les effets néfastes de la destruction des forêts, puisque les activités polluantes conduisent souvent à la sécheresse, mettant ainsi en péril les générations futures. Pour elle, il est nécessaire que les Congolais s'approprient le théâtre, vecteur de messages

d'harmonie et de cohésion sociale, mais aussi puissant outil d'éducation de masse face aux dangers qui guettent l'humanité.

« Ces journées permettent d'inciter les adultes et les jeunes à s'intéresser au théâtre qui est un art majeur. La pièce nous présente les cris des arbres. Si aujourd'hui nous parlons du changement climatique, c'est, entre autres, parce que les arbres crient à cause de l'action de l'homme », a souligné Mireille Opa Elion.

Elle a rappelé, par ailleurs, les missions principales de la Caravane du livre et du théâtre, qui consistent à promouvoir la culture de l'écrit et de la scène.

Notons que la cinquième édition de cette caravane se déroulera entre les mois d'avril et de juin dans les départements récemment créés, ainsi que dans le Niari, la Bouenza et à Pointe-Noire.

Rude Ngoma

VIE ASSOCIATIVE

Des enseignants-chercheurs à la retraite créent leur association

L'Association congolaise des enseignants-chercheurs à la retraite (ACECR) de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville a fait sa sortie officielle le 28 mars, à l'auditorium de la Grande bibliothèque de cette université.



La photo de famille/Adiac

« Cette association est créée en avril 2025 par les enseignants-chercheurs à la retraite, dans l'intention de consolider les valeurs de vivre ensemble. L'ACECR est une association culturelle, sociale et apolitique à but non lucratif qui vise à fédérer les énergies afin de consigner les valeurs académiques et citoyennes », a fait savoir la présidente, Marie Geneviève Maloumbi. Cette association a pour objectifs, a-t-elle indiqué, de favoriser les échanges et les rencontres entre les enseignants-chercheurs à la retraite ; d'apporter assistance multiforme aux membres en cas de d'événements heureux ou malheureux ; de contribuer à la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche ; d'organiser les activités culturelles, sportives et les loisirs.

A l'occasion de cette sortie, Antoinette Kebi, membre de cette association, a développé un sous-thème intitulé « Lutte contre la pauvreté intellectuelle et lutte contre l'isolement ». Un sous-thème qui a eu l'avantage de résumer toute la problématique de cette journée qui a rappelé que la lutte contre la pauvreté intellectuelle et l'isolement sont un même combat, un seul et même mal ; même si quelques nuances, a-t-elle commenté, peuvent être relevées.

Antoinette Kebi a rappelé à l'auditoire que la lutte efficace contre ces maux commande que soient d'abord comprises les raisons de leurs émergences et manifestations. La pauvreté intellectuelle, les choses nécessaires à la vie et qui font défaut ne sont toujours pas d'ordre matériel. Il peut s'agir de ressources cognitives, comme culturelles. « L'isolement, quant à lui, est ce sentiment de solitude que ressent une personne dans sa forme la plus grave et elle débouche sur un autre sentiment... », a-t-elle expliqué.

Guillaume Ondze

DISTINCTION

Céphas Germain Ewangui présente sa médaille d'or du bien public

Le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales (CCSV-ONG), Céphas Germain Ewangui, a présenté, le 27 mars à Brazzaville, sa distinction honorifique de « Médaille d'or » du bien public conférée par la Ligue universelle du bien public, en France.

La cérémonie empreinte de solennité a permis de mettre en lumière les mérites qui ont valu au récipiendaire de la médaille cet honneur, tout en le partageant avec les acteurs sociaux et les citoyens. En effet, le 6 février dernier, Céphas Germain Ewangui recevait la médaille d'or du bien public; la plus haute distinction que la Ligue universelle du bien public décerne aux personnalités dont les actions sont jugées bénéfiques pour la collectivité. L'institut reconnaissait au secrétaire permanent du CCSV-ONG son implication dans les œuvres de la société civile où il est engagé pour faire valoir les droits de l'homme.

Céphas Germain Ewangui, présentant son diplôme et sa médaille d'honneur, a exprimé son satisfecit à l'endroit de ses collaborateurs pour l'engagement aux tâches assignées permettant à l'institution de construire et de consolider une certaine notoriété. « Je salue, par ailleurs, les acteurs et leaders de différentes composantes de la société civile pour la pleine adhésion à nos projets et programmes visant des formations multiformes liées au renforcement des capacités administratives, techniques et managériales pour l'émergence d'une société civile », a-t-il déclaré.

Pour ses collaborateurs, cette décoration récompense aussi le fruit d'un travail collectif que le lauréat



Remise du rapport électoral préliminaire/Adiac

a su guider avec « sagesse, professionnalisme et détermination », ont-ils indiqué.

Avec cette distinction, Céphas Germain Ewangui intègre un cercle très fermé de personnalités congolaises ayant reçu la médaille d'or du bien public, à l'instar du vice-amiral Jean-Dominique Okemba et du directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo, Maixent Raoul Ominga.

Un parcours au service de l'État

Au-delà de la célébration du mérite personnel, l'agenda de Céphas Germain Ewangui reste marqué par les impératifs de la vie démocratique. C'est ainsi qu'en marge de cette cérémonie, il a reçu des mains des observateurs du Consortium panafricain pour la paix le rapport prélimi-

naire détaillé de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars.

Présenté par le coordonnateur de cette ONG, Ernest Nounga Djomo, le document souligne plusieurs points positifs concernant le processus électoral, notamment la liberté d'expression pour tous les candidats, l'engagement citoyen, la sécurisation du scrutin, la gestion efficace des médias. « Nous pouvons dire avec assurance que le Congo est un cas d'école pour la démocratie africaine, parce que non seulement il respecte les calendriers électoraux, mais il respecte aussi la liberté d'expression sur le plan de la candidature de chaque personne qui souhaiterait participer en tant qu'électeur ou élu dans la démocratie congolaise », a-t-il expliqué.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

MOIS DE LA FEMME

Des jeunes entrepreneures primées pour leurs innovations

À l'occasion du Mois de la femme, une trentaine de jeunes congolaises a participé, le 27 mars à Brazzaville, à un hackathon dédié au digital. Organisé par Akieni Academy avec l'appui de Archer et de Unicongo, l'événement a permis de révéler des talents féminins prometteurs et des solutions innovantes à fort impact social.

Le numérique était à l'honneur lors du hackathon du digital féminin, réunissant des étudiantes, des professionnelles et des passionnées venues d'horizons divers. Cette initiative visait à encourager les femmes à s'engager davantage dans les métiers du digital, à l'instar du groupe Mwassi Justice, axée sur la protection et l'assistance des femmes en situation de danger ou de violence.

La solution Mwassi Justice a particulièrement retenu l'attention du jury. Pour Grâce Ololo, présidente du jury, les participantes ont démontré un réel potentiel. Elle a salué des idées « innovantes » et « utiles à la société congolaise », indiquant que certains projets répondent à des problématiques concrètes et urgentes. Le projet primé, a-t-elle insisté, constitue une réponse pertinente à une réalité sociale bien ancrée.

Au-delà de cette initiative, d'autres équipes ont proposé



Les entrepreneures heureuses de participer à l'hackathon Adiac

des solutions variées, allant de la protection de la santé infantile à l'agro-business, en passant par des outils d'épargne digitale. Autant de propositions qui illustrent la diversité des préoccupations et la créativité des participantes. Selon la directrice de la communication d'Akiéni Academy, Azaad Manté, cette activité s'inscrit dans la mission globale de son

organisation d'accompagner la transformation digitale des entreprises et promouvoir les talents locaux. De nombreuses entreprises congolaises font encore appel à des compétences étrangères, faute de profils disponibles sur le marché national.

Ce hackathon visait ainsi un double objectif, a précisé Azaad Manté. Celui de sensi-

biliser les jeunes femmes aux opportunités offertes par le numérique et de démontrer leur capacité à innover. « Elles ont prouvé qu'elles ont du talent, de la créativité et une réelle appétence pour ces métiers », a-t-elle ajouté, mettant également en avant l'esprit d'équipe et de cohésion développé tout au long de la compétition.

Parmi les participantes, Loulou Mozenga, membre de l'équipe lauréate, a souligné l'importance de telles initiatives pour l'autonomisation des femmes. À la tête d'une agence de communication en ligne, elle œuvre déjà à promouvoir les entrepreneurs locaux à l'échelle nationale et internationale. Elle retient de cette expérience *la motivation, la détermination et la modernisation des femmes*, insistant sur le fait que ces dernières sont désormais capables de concevoir des solutions numériques innovantes et de répondre aux défis contemporains.

À travers ce hackathon, Akieni Academy et ses partenaires entendent ainsi contribuer à faire émerger une nouvelle génération de femmes leaders dans le digital, capables de participer activement au développement économique et social du Congo.

Fiacre Kombo

TRIBUNE LIBRE

De la loi à la protection : rendre la justice réelle pour les femmes

Chaque mois de mars remet au premier plan une vérité que nul pays ne peut contourner : les droits des femmes ne se mesurent pas à la force des textes, mais à la sécurité réelle qu'ils produisent. C'est précisément l'esprit du thème international "Droits. Justice. Action: passer du principe à la protection, de la norme à l'accès effectif à la justice".

Sur le continent africain, un jalon majeur a été posé avec l'adoption par l'Union africaine de la Convention visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles, instrument juridique appelé à renforcer la prévention, la réponse intégrée et les mécanismes institutionnels contre toutes les formes de violences. Cette Convention consacre une approche claire : s'attaquer aux causes profondes, renforcer les dispositifs juridiques et institutionnels, et instaurer une culture de respect des droits humains, de l'égalité et de la dignité.

Au Congo, le cadre national existe aussi : la loi Mouébara n°19-2022 du 4 mai 2022, qui a pour objet de lutter contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des filles et de donner une réponse pluridisciplinaire. Autrement dit, notre pays dispose d'un instrument, et cet instrument appelle une chose : l'effectivité.

Cette exigence d'effectivité a été rappelée au plus haut niveau. Le 12 février 2025, lors de l'examen du Congo, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Cedaw) a salué l'adoption de la loi Mouébara, tout en soulignant que la transformation de la vie des femmes et des filles reste menacée par la discrimination structurelle et la violence, et qu'il existe encore des dispositions du Code de la famille renforçant le rôle subordonné des femmes. Le message est limpide : une loi saluée ne suffit pas si la chaîne de protection

ne fonctionne pas.

Dans cette perspective, AWLN (African women leaders network), Réseau des femmes leaders africaines, initiative panafricaine soutenue par l'Union africaine et ONU Femmes, s'inscrit dans la mobilisation continentale qui a accompagné l'adoption de la Convention de l'Union africaine. Cette mobilisation ne s'arrête pas à l'adoption : en juillet 2025, AWLN figure parmi les organisations de la société civile appelant à la ratification rapide et à la mise en œuvre effective de la Convention, avec des budgets, des politiques transformatrices et une implication des survivantes et des jeunes féministes dans l'exécution.

Aujourd'hui, l'enjeu n'est donc pas d'ajouter une déclaration. L'enjeu est de bâtir, de façon pragmatique, un socle de réformes institutionnelles qui rendent la justice plus rapide, plus spécialisée, et plus protectrice. AWLN Congo (Réseau des femmes leaders africaines - Chapitre Congo) propose un socle de réformes institutionnelles, praticables et immédiatement actionnables, à la hauteur de l'enjeu.

Première priorité : moderniser le Code de la famille.

Une réforme et une actualisation du Code de la famille qui date de 1982, constituent un levier structurant. Le droit de la famille influence directement l'équilibre des pouvoirs au sein du foyer, l'autonomie juridique, la protection des enfants, l'accès à la réparation et la prévention des violences. En rappelant que certaines dispositions du Code renforcent un rôle subordonné des femmes, le Cedaw a pointé un nœud dur : aligner la norme familiale avec l'égalité et la protection, afin que le droit ne perpétue pas ce qu'il est censé corriger.

Deuxième priorité : créer une justice familiale spécialisée.

La création d'un tribunal de la famille, spécialisé dans les affaires familiales, répond à une réalité : les violences intrafamiliales et les contentieux familiaux exigent une expertise, des délais maîtrisés et une capacité de protection rapide. Une juridiction spécialisée permet de réduire la fragmentation, d'harmoniser les pratiques et de rendre la justice plus lisible pour les victimes, notamment sur les dossiers de violences, de garde, d'obligations familiales et de protection.

Troisième priorité : former et spécialiser les magistrats.

La mise en place d'une spécialisation à l'École de magistrature sur les questions de genre permettrait de renforcer la qualité du traitement judiciaire : qualification des faits, compréhension des mécanismes d'emprise, prise en compte des violences psychologiques, articulation entre pénal et civil, et protection des enfants. Cette logique est déjà cohérente avec des efforts de formation visant l'application de la loi Mouébara : en octobre 2023, une formation de magistrats et auxiliaires de justice à Ouesso visait précisément à faciliter l'application de la loi lors de la détermination des motifs d'inculpation et à améliorer la prise en charge juridico-judiciaire des victimes. L'ambition doit être de passer d'initiatives ponctuelles à une capacité durable, institutionnalisée.

Quatrième priorité : promouvoir davantage de femmes magistrates dans ces domaines.

Accroître la présence de femmes magistrates dans les contentieux familiaux et les violences n'est pas un symbole : c'est un levier de confiance, de proximité et de qualité d'écoute, dans le strict respect de l'indépendance de la justice et des exigences professionnelles.

Cinquième priorité : accélérer la mise en œuvre transversale de la Loi Mouébara, comme réponse réellement pluridisciplinaire.

La loi Mouébara vise une réponse pluridisciplinaire. Pour devenir protection réelle, elle doit être portée par une chaîne cohérente : formation des magistrats et des forces de police, accompagnement psychologique des victimes, dispositifs d'hébergement pour les femmes qui dénoncent des violences, et coordination entre justice, santé et action sociale. La formation organisée à Ouesso rappelle une évidence : quand les acteurs sont outillés, l'application devient plus juste et plus efficace.

En ce mois de mars, la République du Congo peut faire de ses textes un modèle d'effectivité. La Convention de l'Union africaine fixe une exigence continentale. La loi Mouébara fournit un cadre national. Le Cedaw rappelle la priorité : combler l'écart entre le droit et la réalité.

La question, désormais, est celle de la décision publique et de l'exécution : engager la modernisation du Code de la famille, spécialiser la justice familiale, former durablement, renforcer les dispositifs de prise en charge et mettre la protection au cœur de la réponse. C'est ainsi que le droit devient justice et que la justice devient sécurité. Ce qui protège, ce n'est pas la loi : c'est la loi appliquée.

AWLN Congo (Réseau des femmes leaders africaines - Chapitre Congo)

AWLN, Réseau des femmes leaders africaines, est une initiative panafricaine soutenue par l'Union africaine et ONU Femmes, qui promeut le leadership féminin et une gouvernance inclusive dans le secteur public comme dans le secteur privé. AWLN Congo en est le chapitre national.

Réseau des femmes leaders africaines Congo

CHINE-CONGO

Le tarif douanier zéro à 100% entre en vigueur

Le Congo bénéficie officiellement, à compter de ce 1^{er} avril, du traitement du tarif douanier zéro à 100% de catégories de ses produits exportés vers la Chine, conformément à l'arrangement des récoltes précoces de l'Accord de partenariat économique pour le développement partagé signé par les deux parties, le 4 novembre 2025.

L'un des premiers pays bénéficiaires du traitement du tarif douanier zéro, le Congo se trouve à l'avant-garde de la coopération économique et commerciale entre la Chine et l'Afrique. Cette politique préférentielle représente non seulement la réduction tarifaire, mais aussi une solidarité fraternelle Chine-Congo, et une action concrète pour la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique à l'ère nouvelle.

Innovation politique et sens d'engagement de la Chine

Malgré le contexte actuel marqué par la faiblesse de la croissance mondiale, la montée du protectionnisme et la multiplication des risques géopolitiques, la Chine ouvre fermement sa porte vers l'extérieur. Le traitement du tarif douanier zéro constitue une mesure importante de la Chine pour élargir de sa propre initiative et l'ouverture de son marché.

La mesure d'accorder le traitement de tarif douanier zéro à 100% de catégories de produits exportés vers la Chine en faveur de trente-trois pays africains les moins avancés a été annoncée lors du sommet Forum sur la coopération Chine-Afrique, en septembre 2024, à Beijing. Celle-ci va s'étendre, à compter de ce 1^{er} avril, à cinquante-trois pays du continent qui entretiennent des relations de coopération avec la Chine.

Cette transition fait de la Chine la



La signature, le 26 février à Brazzaville, de la lettre d'intention de l'Accord./DR

première économie mondiale principale à ouvrir son marché vers la quasi-totalité de l'Afrique. L'objectif est de valoriser les bénéfices de la modernisation en transcendant les différences en termes de niveau de développement.

« Nous avons contourné une longue période de négociation et offert directement les préférences tarifaires les plus importantes au Congo, en vue de renforcer dans les meilleurs délais la compétitivité des produits congolais dans le marché international », a indiqué An Qing, ambassadrice de Chine au Congo, saluant l'entrée en vigueur de cet accord.

Une opportunité pour le développement diversifié du Congo

Selon la diplomate chinoise, la politique de tarif douanier zéro joue un rôle de moteur important dans la diversification économique du Congo qui dispose, sur le plan agricole, de vastes terres arables et de ressources hydriques abondantes. Grâce à la politique de tarif douanier zéro, a souligné An Qing, les barrières du marché sont largement abaissées, des produits agricoles congolais tels que le poria cocos et les arachides entrent dans le marché chinois à des prix extrêmement compétitifs. Une politique

qui contribue non seulement à la transformation primaire des produits agricoles et à l'augmentation de leur valeur ajoutée, mais aussi à l'amélioration des revenus des agriculteurs locaux, a-t-elle ajouté. Sur le plan industriel, la politique de tarif douanier zéro renforce davantage l'attractivité du Congo pour les investissements. La stabilité politique sur le long terme encourage de plus en plus d'investisseurs étrangers à s'implanter et à développer leurs activités au Congo.

« Le modèle caractérisé par « l'exportation des produits congolais vers la Chine sans droits de douane » canalise les capitaux vers les sec-

teurs productifs et contribue à l'intégration profonde du Congo dans les chaînes de valeur mondiale. En plus, la synergie entre la production et le commerce stimule le développement des services modernes tels que la logistique, le stockage et le contrôle qualité », a précisé l'ambassadrice. Dans la faisabilité, la politique chinoise offre en même temps de nombreux emplois à la jeunesse congolaise dynamique et entreprenante tout en favorisant, par le biais du transfert des technologies, la formation de talents qualifiés dans les domaines du commerce et de la production, en vue de semer les graines du développement durable du pays.

« Les retombées positives de la politique de tarif douanier zéro vont non seulement insuffler une forte dynamique à la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Congo de haut niveau, mais aussi offre un modèle faisable pour la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique à l'ère nouvelle », a déclaré An Qing.

En rappel, une dizaine d'entreprises chinoise et congolaise avait signé, le 26 février à Brazzaville, la lettre d'intention de cette coopération, en présence du ministre de la Coopération internationale et du Partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, et de l'ambassadrice de Chine au Congo.

La Rédaction

CONGO-FAO

Le Dr Ricarda Mondry fait le pont entre l'agriculture et le développement local

La représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo, le Dr Ricarda Mondry, qui a échangé le 30 mars à Brazzaville avec le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a rappelé qu'on « ne peut pas faire de l'agriculture sans le développement local ».

Les deux personnalités ont passé en revue, lors de leur première rencontre, les différents projets à développer entre la FAO et le ministère en charge du Développement local. Une occasion pour Ricarda Mondry de rassurer Juste Désiré Mondelé sur un possible accompagnement. « Traditionnellement, la FAO est attachée au ministère de l'Agriculture qui reste notre partenaire principal, mais pour que l'agriculture marche bien, il y a beaucoup de domaines qu'il faut toucher. Sans un développement local, l'agriculture a du mal à bien fonctionner. C'est pour cela que nous sommes prêtes à accompagner ce ministère, parce que l'agriculture se fait dans les champs de gens, et cela demande aussi un travail de l'ensemble des acteurs qui existent dans cet endroit », a indiqué la représen-

tante de la FAO au Congo. En effet, la FAO finance le Projet d'appui technique pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, la gestion des terres coutumières et le développement local dans le district de Makoua, département de la Cuvette. « Nous attendons maintenant la lettre de demande officielle du ministère, sinon nous sommes partantes. Comme vous le savez, la FAO a des petits montants d'argent propre et elle est prête à investir dans ce projet, surtout que la population locale s'y intéresse. L'année dernière, il y avait un atelier qui a eu lieu, comme il y a un intérêt local dans ce projet, il y a aussi l'appui du ministère, dans ce cas-là, la FAO est prête à l'accompagner », a-t-elle précisé à sa sortie d'audience. Un autre aspect important touchant le ministère de l'Assainisse-



ment urbain, du Développement local et de l'Entretien routier qui a retenu l'attention du Dr Ricarda Mondry, en rapport avec le projet de Makoua, est la question des routes. Selon elle, même si la FAO ne peut pas appuyer l'entretien routier à cause de l'insuffisance des fonds, la route reste capitale pour l'écoulement des produits.

Les deux parties pendant l'audience/DR « Lorsque vous produisez, la vision est qu'on puisse vendre. L'agriculture est une profession. Au Congo, nous avons quand même une nature qui y est favorable et beaucoup de jeunes sont en quête d'emplois. La profession d'agriculteur est très belle et vraiment intéressante », a commenté le Dr vétérinaire, insistant sur

l'importance des routes pour l'acheminement des marchandises vers les grands centres urbains. S'agissant des missions de la FAO, Ricarda Mondry a rappelé que cette agence onusienne œuvre, entre autres, pour l'éradication de la faim, l'amélioration de la production, de l'environnement, de la nutrition et de la vie de la population. « Quand on parle de l'agriculture, c'est très important pour les gens d'être rassurés sur les questions du foncier, parce que si on veut investir, on a besoin d'avoir droit aux terres et de connaître le statut exact de là où on veut travailler. Cela concerne l'agriculture traditionnelle, donc les plantations, l'agroforesterie... Nous avons aussi des projets avec le ministère de l'Economie forestière. Donc, c'est vraiment une question qui est très importante », a-t-elle laissé entendre.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°005/HISWACA/26 POUR LE RECRUTEMENT DE CENT (100) OPERATEURS DE SAISIE

1. L'Institut National de la Statistique (INS), avec l'appui du projet HISWACA, a réalisé une enquête de couverture des déclarations statistiques et fiscales (DSF), dans le cadre des travaux de rebasage et de migration des comptes nationaux vers le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies, version 2008 (SCN 2008).

À ce jour, plus de six mille (6 000) DSF ont été collectées sur l'ensemble du territoire national. En vue de leur exploitation, l'INS organise un atelier de saisie destiné à assurer la transcription fidèle des informations contenues dans ces déclarations en données statistiques.

2. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif principal le recrutement de cent (100) opérateurs de saisie.

3. L'Unité de Gestion du Projet HISWACA invite les personnes intéressées à fournir leur dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- Un Curriculum vitae (CV) détaillant les cursus

universitaires, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures ;

- Une Photocopie légalisée de l'attestation ou du diplôme ;
- Le cas échéant, une attestation de participation aux opérations similaires.

4. Les dossiers sont à envoyer en utilisant le lien ci-dessous au plus tard le mardi 14 avril 2026 à minuit, heure de Brazzaville.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfYk6LN0T5E7t50Za50-V2jShH1npvHauYRcfYl_jL4IT4t5A/viewform?usp=dialog

5. Profil des candidats

Les candidats devront répondre au profil suivant :

- Niveau d'étude : Baccalauréat +2 minimum.
- Formation : Statistique, économie, comptabilité, informatique, et formations connexes
- Expérience : Pratique régulière de la saisie.
- Compétences techniques :
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, ...)

et célérité au clavier ;

- La connaissance du logiciel CSPro est un atout majeur ;

6. Le processus de sélection se déroulera en trois phases :

- Présélection sur dossier : Vérification de la conformité des dossiers ;
- Test pratique : Évaluation de la célérité au clavier et aptitude sur le logiciel CSPro.
- Publication : A l'issue du test pratique, seuls les candidats retenus seront contactés.

7. Les candidats retenus auront pour tâche de :

- Effectuer la saisie intégrale de la DSF sur le masque monté sur CSPro ;
- Respecter le quota journalier ;
- Être assidu et respecter les horaires (8h 00 à 16h 00) de travail ;
- Être disponible durant toute la période de l'opération.

Fait à Brazzaville le 26 mars 2026

Patrick Valery ALAKOUA
Coordonnateur du projet HISWACA



AVIS A D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AAON n° 001/MASSAH/UGP-PSIPJ/F/AON/2026 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET LES CONSOMMABLES INFORMATIQUES EN DEUX (02) LOTS

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre de Commandes qui peuvent être attribuées en vertu de d'Accord(s)-Cadre(s) (AC) pour l'acquisition des fournitures de bureau et les consommables informatiques en deux (02) lots conclu à l'issue d'un Procédure Primaire de Passation de Marché. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, sauf pour les paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation d'une lettre de crédit. »]

2. L'Agence d'Acquisition conduit la Passation Primaire des Marchés en vue de conclure un Accord-Cadre. L'Agence d'Acquisition est la seule Agence d'Acquisition en vertu de l'Accord-Cadre. L'Agence d'Acquisition sollicite des Offres sous plis scellés de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'acquisition des fournitures de bureau et les consommables informatiques en deux (02) lots.

3. L'Accord-cadre à conclure sera : « à Utilisateur Unique », « L'Utilisateur Unique autorisé à acheter en vertu de l'Accord-Cadre est le Projet de Protection

Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

4. L'Accord-Cadre à conclure sera : « à Fournisseur Unique ».

5. La sélection d'un Fournisseur dans le cadre d'un AC pour l'attribution de Commandes sera effectuée par une procédure de Passation Secondaire des Marchés tel que défini dans l'Accord-Cadre (AC). Cependant, la conclusion de l'Accord-Cadre n'imposera pas d'obligation à l'Agence d'Acquisition, y compris les Agences d'Acquisition participantes, d'acquiescer les Fournitures par Commandes. La conclusion de l'Accord-Cadre ne garantit pas qu'un Fournisseur qui a obtenu un AC sera attributaire de Commandes(s).

6. L'appel d'offres sera conduit par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de la Banque Mondiale applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement « cinquième édition de septembre 2023 » et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

7. Les Soumissionnaires peuvent remettre une Offre pour un (01) ou deux (02) ci-après :

- Lot 1: concerne les fournitures de bureau ;
- Lot 2: concerne les consommables informatiques.

8. L'Accord-Cadre est conclu pour une durée : d'une (01) année, la durée initiale ne peut excéder 3 ans à compter de la durée indiquée dans l'Accord-Cadre. La durée initiale peut être prolongée d'un maximum de deux années supplémentaires.

9. La Procédure Primaire d'Acquisition établira un ou plusieurs Accords-Cadres Fermés.

10. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville ; Tél : (+242) 06.135.90.90, E-mail : cpm@psipj.com

11. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté partout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 50 000 CFA. La méthode de paiement sera par dépôt ou virement bancaire au compte ci-après : 30015 24201 10120003244 96 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) Congo.

12. Les Offres devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 Avril 2026 à 12 heures 00. La soumission

des Offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de dépôt des offres sera rejetée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse ci-dessous le : 30 Avril 2026 à 11 heures 30 minutes.

13. Une attention particulière doit être portée au Règlement de Passation de Marchés qui exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur la propriété effective du bénéficiaire, en même temps que la publication de la notification de l'attribution de l'accord cadre, en utilisant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

14. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Nom de l'Agence : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ)

: sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville ; Tél : (+242) 06.135.90.90, E-mail : cpm@psipj.com de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

Fait à Brazzaville, le 30 mars 2026

Le Coordonnateur
Antoine Régis NGAKIENI

LIVRE

Sadel Sylvestre Okemba publie « La douane à l'ère de la mondialisation et de la globalisation »

Préfacé par le Pr Gil Rémillard, l'ouvrage de 194 pages paru aux éditions L'Harmattan Congo aborde un sujet crucial pour les économies modernes à une époque où les échanges commerciaux internationaux se multiplient et où les frontières économiques deviennent de plus en plus pénétrables.

Le livre de Sadel Sylvestre Okemba met en lumière les enjeux complexes de la régularisation du commerce mondial, tout en proposant des pistes de réflexion pour adapter les pratiques douanières à ces nouvelles réalités. La réflexion de l'auteur est profonde et bien documentée, tant dans les recherches que dans les analyses. Le lecteur y est amené à réfléchir aux nouvelles stratégies à mettre en place et à comprendre les spécificités du caractère douanier. Préfaçant cet ouvrage conçu, le juriste, homme politique, administrateur québécois, le Pr Gil Rémillard, a signifié qu'on y découvre les méthodes ainsi que les techniques scientifiques sur la douane moderne qui favorise la croissance et le développement par la facilitation des échanges et le renforcement de la sécurité aux frontières. Pour lui, les administrations des douanes du monde entier sont conscientes que la responsabilité leur revient d'élaborer de nouvelles perspectives stratégiques, et des politiques qui donneront forme au rôle que devra jouer la douane moderne.

Le Pr Gil Rémillard pense que les enjeux sont multiples: la mondialisation des affaires et du commerce, le développement et la réduction de la pauvreté; les nouvelles règles



complexes en matière de gouvernance. Pour ce faire, les administrations nationales des douanes ont entamé une réflexion sur les principales questions qui auront une incidence sur le fonctionnement efficace et rentable des douanes à l'avenir. «*De nos jours, le commerce international est l'un des grands moteurs de la croissance et du développement économique, ce même commerce permet d'élever le niveau de vie des pays développés et des pays en voie de développement*», souligne le préfacier.

L'apparition de nouveaux modèles et l'exigence en matière du commerce et de la douane, la distribution en flux contracté, la tenue de stock et les transports multimodaux

débouchent sur les méthodes novatrices de transport transfrontalier des marchandises, et sur des pressions accrues exercées sur les chaînes logistiques. Pour le préfacier, les entreprises modernes de transit exigent également d'être protégées contre les pratiques commerciales internationales déloyales, en justifiant les méthodes de contrebande des marchandises, la sous-facturation ainsi que la fraude sur les origines des marchandises. L'auteur souligne aussi dans ce livre les méthodes de protection des citoyens contre les menaces qui constituent notamment les aliments contaminés, les jouets dangereux et les produits de consommation, les médicaments et les produits contrefaits, et cela a également un nouvel impératif

pour la douane.

Contrôler les mouvements de marchandises, préserver les intérêts de l'Etat, ... la mission de la douane

Dans sa préface, le Pr Gil Rémillard a rappelé que la douane a pour mission de contrôler les mouvements de marchandises et partant de préserver les intérêts de l'Etat puis de garantir le recouvrement des recettes en respectant la législation douanière des Etats. Il a indiqué que l'auteur soulève les thématiques du partenariat douane- entreprises. Pour le préfacier, l'auteur a eu le temps d'examiner et d'aller en profondeur concernant les connaissances et les méthodes. Sur le renforcement des capacités, les administrations des douanes doivent s'assurer qu'elles disposent des capacités et des aptitudes indispensables dans tous les critères du modèle opératoire afin de s'acquitter le plus efficacement de l'ensemble des fonctions douanières. Dans ce livre, il insiste sur les pratiques et les règles d'éthique et de la déontologie. La lutte contre la corruption demeure une tâche importante. La corruption doit obligatoirement être bannie au sein des administrations des douanes car, elle freine la croissance économique, nuit à l'Etat de droit et entraîne

un gaspillage de compétences et de précieuses ressources. L'auteur soutient les procédures élaborées par l'Organisation mondiale des douanes qui favorisent la coopération et renforcent les capacités afin de faciliter le commerce mondial et d'améliorer l'efficacité ainsi que l'efficacité des administrations douanières. Dans ce livre, Sadel Sylvestre Okemba fait voyager ses lecteurs. Il leur fait entrer dans son univers avec un sujet très approfondi et précis qui parle des douanes des temps modernes. «*Je suis très fier du travail abattu par l'auteur et je ne peux que me réjouir des efforts qu'il a fournis pour la rédaction de cet ouvrage. Il a présenté un travail de fond et de qualité*», conclut le préfacier.

Né à Brazzaville, Sadel Sylvestre Okemba est titulaire d'une maîtrise en administration appliquée de la Haute école commerciale à Montréal, au Canada, ainsi que d'une maîtrise en administration publique de l'Ecole nationale d'administration publique. Cadre des douanes, il a occupé plusieurs postes à responsabilités. Il est aussi représentant de l'Organisation mondiale des douanes et membre de l'Association internationale des douaniers francophones.

Bruno Zéphirin Okokana

JUBILÉ DE PLATINE

Djo-Balard fête ses 70 ans

Né en 1956, juste quatre ans avant l'indépendance de la République du Congo, sept ans avant les Trois Glorieuses, Antoine Wada alias Djo-Balard fête ses 70 ans à Paris, en France, drainant à cette liesse des sapeurs et le ministre conseiller de l'ambassade du Congo en France, Armand Rémy Balloud-Tabawé.

Sur invitation, la salle du 12 rue des Entrepreneurs à Villiers-le-Bel a accueilli, le 27 mars, les festivités du soixante-dixième anniversaire de Djo-Balard. Puisqu'il s'agit de l'anniversaire de l'un des ambassadeurs culturels congolais à l'étranger, la représentation diplomatique était au rendez-vous pour honorer en même temps la Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes).

Selon plusieurs experts, à commencer par le photographe Baudouin Mouanda qui vient d'exposer sur

la Sape à Moscou, il est important de la percevoir comme un simple mouvement de jeunes Congolais qui s'habillent avec un luxe ostentatoire, il n'en reste pas moins qu'elle va au-delà d'une extravagance gratuite. Elle est, d'après les sapeurs, une esthétique corporelle, une autre manière de concevoir le monde et, dans une certaine mesure, une revendication sociale d'une jeunesse en quête de repères. Djo-Balard est l'un des «Rois de la Sape». Avec des convives aux visages radieux, au jubilé de platine de Djo-Balard,



Djo-Balard au milieu de quelques convives de la soirée de ses 70 ans / DR

l'ambiance était au rythme de la République du Congo sachant hisser ses couleurs à l'international par la Sape. Pour les gammes et l'harmonie des couleurs, le porte-étendard

congolais pour cette soirée exceptionnelle avait rempli un dressing sélectif arborant des habits haut de gamme, de paires de chaussures de renom à l'image du standing du per-

sonnage.

Que ce soit la décoration ou le cadre de l'agencement de la salle, rien n'a été laissé au hasard.

Marie Alfred Ngoma



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET REGIONAL D'AMÉLIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE
(PRACAC)

Prêt N° : IDA -73820

MANIFESTATION D'INTERÊTS

AAON : 001/F/AON/MEPIR/UGP-PRACAC/2026

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES DE TERRAIN**

1. Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo (Congo) et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC).

2. L'Unité de Gestion du Projet (UGP PRACAC CONGO), sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour « l'acquisition des véhicules de terrain » en un lot unique.

Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises (concessionnaires) disposant d'une expérience dans le domaine de la fourniture des véhicules.

En cas de groupement, les entreprises devront fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises.

Le délai d'exécution du marché est de trois (03) mois.

3. La procédure de passation de marché sera conduite par mise en concurrence Nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale « Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février et septembre 2025 » est ouverte à tous les Candidats éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (heure locale) auprès de l'Unité de Gestion du PRACAC et prendre connaissance du document d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non

remboursable d'un montant de soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera par chèque d'un établissement de crédit ou banque de second rang.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 mai 2026 à 12 heures 00 minutes, (heure du Congo Brazzaville). La soumission d'offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis est fixée pour le 20 mai 2026 à 12 heures 30 minutes (heure du Congo Brazzaville) en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse mentionnée ci-dessous.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une déclaration de garantie de l'offre dont le formulaire (modèle) figure à la section IV du dossier d'appel d'offres.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Nom de l'Agence d'exécution : Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC)
Adresse : rue Duplex n°12 – Secteur Blanche Gomez Congo / Brazzaville,
Brazzaville – République du Congo
Numéro de téléphone : (+242) 05 206 29 15 / (+242) 06-931-00-10
Adresse électronique : pracaccongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 25 mars 2026

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

THÉÂTRE

Trois jours de spectacle pour divertir, dénoncer et éveiller les consciences

À l’occasion de la Journée internationale du théâtre célébrée chaque 27 mars, la Maison russe de Brazzaville s’est transformée, du 25 au 27 mars, en véritable scène vivante. Pendant trois jours, comédiens, amoureux des planches et curieux ont vibré au rythme des œuvres de l’écrivain congolais Henri Djombo, invité d’honneur de cette célébration culturelle.

Coorganisé par la Maison russe, le Théâtre de l’environnement et le Théâtre des 7 collines de Yaoundé, l’événement a réuni un public diversifié : autorités politiques, diplomates, artistes, étudiants et passionnés de théâtre. Parmi eux, la ministre de l’Industrie culturelle, Lydie Pongault, ainsi que les ambassadeurs de Cuba et du Venezuela, venus saluer la vitalité de la scène artistique congolaise.

Le premier jour, le ton a été donné avec « Le cri de la forêt ». La pièce transporte le public à Mbala, un village fictif rongé par la déforestation. Le chef Kamona, autoritaire et cupide, y encourage l’exploitation anarchique du bois. Sur scène, les conséquences sont sans appel : érosion, sécheresse, famine. À travers cette œuvre, Henri Djombo interpelle sur l’urgence de protéger les forêts et invite à un usage responsable des ressources naturelles. Une pédagogie engagée qui résonne avec les défis environnementaux actuels.

Le lendemain, changement de décor mais pas de combat. Avec Madame la DG, la troupe du Théâtre de l’environnement plonge dans les rouages d’une entreprise publique gangrenée par la corruption et



Une photo collage de l’écrivain à l’honneur lors de son mot ainsi que de la directrice de la Maison russe posant avec les comédiens/Adiac

l’incompétence. Au centre de l’intrigue, une directrice générale intègre, déterminée à rétablir l’ordre dans la « Compagnie nationale des chaussures ».

Malgré l’absence imprévue d’un acteur principal, la troupe a su s’adapter et maintenir le cap. « Il fallait faire du théâtre, ne pas décevoir le public », confie le metteur

en scène, Osée Colins Kouagné. « Quand on veut le changement, il faut être prêt à se battre, parfois même à tout donner », ajoute-t-il, saluant le courage des personnages comme des comédiens. Sur scène, Sarah Dissinda a incarné avec force cette femme de principes. « Ce personnage porte des valeurs que je partage. Le public nous a portés, et cela rend chaque représentation unique », témoigne-t-elle, émue par l’accueil chaleureux de la salle.

Dans le public, l’honorable Féréol Gassackys se dit interpellé : « Ce n’est pas seulement une pièce, c’est un miroir de notre société. Elle nous invite à nous remettre en question et à choisir entre construire ou détruire ».

La dernière journée s’ouvre sur une note à la fois légère et mordante avec « Palabre électorale au Kinango ». Dans un décor de campagne législative, les candidats rivalisent de promesses et de slogans dans une émission télévisée. Entre humour et satire, la pièce dénonce les dérives d’une démocratie fragilisée. Pour Alain Abanda, qui signe la mise en scène, le choix de cette œuvre est évident. « Elle reflète des réalités que nous vivons en Afrique. Le public s’est reconnu, et

ses réactions nous ont guidés tout au long de la représentation », a-t-il déclaré.

À la clôture, la directrice de la Maison russe, Maria Fakhruddinova, salue « une jeunesse nombreuse et engagée » et rappelle que cette célébration coïncide avec les 250 ans du prestigieux théâtre Bolchoï en Russie. « Chaque représentation permet de redécouvrir ces œuvres, toujours actuelles et universelles », se réjouit-elle, au terme des trois jours de spectacle.

Prenant la parole, Henri Djombo insiste sur le rôle fondamental de la culture. « C’est par elle que nous formons les hommes de demain », dit-il. Entre environnement, gouvernance et démocratie, ses pièces auront, en trois jours, dressé un portrait sans complaisance mais porteur d’espoir des sociétés africaines. A cet effet, l’auteur a souhaité que les écoles, les universités et les institutions s’approprient davantage le théâtre afin d’animer régulièrement la vie culturelle avec des spectacles de qualité. « Il est essentiel de valoriser et d’exploiter ce potentiel pour faire briller la culture congolaise au bénéfice de tous », conclut-il.

Merveille Jessica Atipo

APPEL D’OFFRES – PRESTATION DE SERVICES

Référence : AO SCM/POD/DG/2026 03



I. Présentation :

La Société Helios Towers Congo Brazzaville SASU (« HTC »), est une entité spécialisée dans la construction, la gestion, la maintenance et l’exploitation d’infrastructures passives de télécommunications destinées à l’usage des opérateurs de téléphonie mobile.

HTC assure l’exploitation et la gestion de nombreux sites de télécommunications répartis sur l’ensemble du territoire de la République du Congo.

Pour toute information complémentaire, il est recommandé de consulter le site internet suivant : <https://www.heliostowers.com>

1. Objet de l’appel d’offres :

Le présent appel d’offres a pour objet la sélection d’un prestataire en vue de dispenser une formation en leadership à dix-neuf (19) agents, composés de managers et directeurs, conformément au programme détaillé ci-après :

Programme d’Intégration des Comportements de Leadership HTC

Proposition pour un Parcours d’Accélération du Leadership sur Six Mois

2 Résumé Exécutif

La présente proposition consiste en la mise en œuvre d’un programme structuré d’intégration des comportements de leadership sur une durée de six (6) mois, ayant pour finalité la transformation du diagnostic de leadership HTC en une compétence de leadership objectivement mesurable et durable. Ce programme vise à dépasser le simple cadre de la formation, en privilégiant l’instauration de pratiques comportementales, la discipline d’exécution et la responsabilité, à travers les dimensions du leadership individuel, d’équipe et organisationnel.

2.1 Finalité du Programme

- Promouvoir la maturité du leadership personnel ainsi que la responsabilisation individuelle.
- Optimiser les pratiques de délégation, de feedback, de coaching et de gestion disciplinée de la performance.
- Consolider la collaboration inter-départements et assurer

une cohérence dans l’exécution des missions.

- Intégrer des comportements de leadership en conformité avec la stratégie de HTC et les valeurs OTOB.

- Atteindre une amélioration comportementale objectivement mesurable au terme des six (6) mois du programme.

2.2 Structure du Programme

Phase 1 – Réinitialisation & Alignement (Mois 1)

Au cours de la première phase, il est entendu que chaque participant devra assister à un atelier de leadership d’une durée de deux jours, procéder à une évaluation initiale de ses compétences en leadership et définir trois engagements comportementaux individuels. Ces engagements devront être formalisés et soumis à l’approbation préalable de l’autorité compétente (HTC).

Phase 2 – Discipline du Leadership Personnel (Mois 2)

La deuxième phase impose le renforcement ciblé de l’intelligence émotionnelle, la gestion du stress, la prise de décision et la priorisation, par le biais d’un sprint comportemental de trente (30) jours. Ce sprint vise à transformer la prise de conscience des participants en habitudes, conformément aux objectifs contractuels du programme.

Phase 3 – Exécution du Leadership d’Équipe (Mois 3-4)

La troisième phase prévoit l’approfondissement des pratiques de délégation, de gestion de la performance, de coaching et de feedback structuré. Les participants sont tenus d’appliquer les outils dans des situations réelles d’équipe et de rendre compte de leur responsabilisation auprès de leurs pairs, conformément aux modalités prévues par le programme.

Phase 4 – Leadership Organisationnel & Stratégie (Mois 5)

La quatrième phase exige un accent particulier sur l’orientation vers les résultats, la discipline des processus, l’exécution de la stratégie ainsi que la collaboration interfonctionnelle. Les obligations des participants sont de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques conformément à la politique de l’entité HTC.

Phase 5 – Durabilité & Maturité du Leadership (Mois 6)

Lors de la cinquième phase, il est prévu une réévaluation des comportements de leadership, un feedback de type « pulse » à 360° et l’élaboration de plans de développement pour la phase suivante. Ces évaluations et plans devront être documentés et archivés conformément aux exigences réglementaires et aux standards de l’Helios Towers.

2.3 Mécanismes d’Intégration

Il est expressément prévu que le manager hiérarchique devra s’impliquer dans le processus et effectuer des points de contrôle comportementaux à une fréquence mensuelle.

Des groupes d’entraide entre pairs sont institués et doivent se réunir mensuellement conformément aux prescriptions du programme.

Des tableaux de bord comportementaux seront mis en place pour suivre la délégation, le feedback et la qualité des décisions, lesquels seront exploités dans le cadre du programme.

La progression des participants sera mesurée à des étapes initiales, intermédiaires et finales, conformément aux modalités prévues.

2.4 Mesure & Indicateurs de Succès

La réussite sera évaluée à travers une clarté accrue dans la délégation et la prise de responsabilités, laquelle devra être constatée dans les rapports d’activité.

L’augmentation de la qualité et de la fréquence du feedback structuré sera mesurée par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, tels que définis dans le cadre du programme.

La réduction des conflits non résolus au sein des équipes sera constatée par une analyse régulière des rapports et tableaux de bord.

La discipline lors des réunions et le suivi des indicateurs clés de performance (KPI) feront l’objet d’un contrôle renforcé et d’une documentation systématique.

La collaboration inter-départements devra être renforcée et faire l’objet de suivis et d’évaluations périodiques.

Les comportements de leadership observables devront être alignés sur les valeurs de HTC et OTOB, et seront évalués dans le cadre des audits internes.

2.5 Conclusion

En conséquence, le programme de leadership d’une durée de six mois engage HTC à garantir que la capacité de leadership soit non seulement développée mais également intégrée de manière effective. Par la mise en œuvre de dispositifs structurés, de mécanismes de responsabilisation et d’outils de mesure. HTC s’engage à renforcer la discipline d’exécution, à améliorer la collaboration et à promouvoir une performance durable, conformément aux exigences et standards organisationnels.

II. Contenu du dossier de soumission

1. Les candidats devront fournir :

- Une présentation détaillée de l’entité, incluant son expérience au Congo et à l’international (le cas échéant) ;
- Les CV des dirigeants ;
- Une offre technique et financière (à présenter en deux options : pour 10 agents et 19 agents) ;
- Les documents administratifs suivants : NIU, RCCM, statuts, RIB, copie de la pièce d’identité du dirigeant ;
- Leurs réponses sont à déposer physiquement à l’adresse suivante :

HTC – 6ème étage, immeuble ECOBANK, avenue Amilcar Cabral, Centre ville, Brazzaville.

2. Calendrier de la procédure

- Date limite de soumission : 10 avril 2026 à 15h00
- Dépouillement des offres : 17 avril 2026
- Notification au prestataire retenu : 20 avril 2026

3. Contact et confidentialité

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter:

Mme KONDO-NDOSSA Benite – 05 679 20 53 – BKondoNdossa@htcngo.com

Toutes les informations transmises par Helios Towers Congo Brazzaville sont STRICTEMENT CONFIDENTIELLES et ne peuvent être divulguées à des tiers sans accord écrit préalable.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)
Prêt N° : IDA-73820

MANIFESTATION D'INTERÊTS

AAON : 002/F/AON/MEPIR/UGP-PRACAC/2026

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

POUR LA FOURNITURE-FORMATION-MONTAGE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE COMMUNICATION DU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE POUR LE SERVICE COMMUN D'ENTRETIEN DES VOIES NAVIGABLES (GIE-SCEVN)

1. Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo (Congo) et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC).

2. L'Unité de Gestion du Projet (UGP PRACAC CONGO), sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la « fourniture-formation-montage et installation des équipements informatiques et de communication du Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN) » en deux (02) lots distincts à savoir :

- Lot 1 : Equipements informatiques, infrastructures, réseau et sécurité ;
- Lot 2 : Equipements de communication.

Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine du marché.

En cas de groupement, les entreprises devront fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises.

Le délai d'exécution du marché est de trois (03) mois.

3. La procédure de passation de marché sera conduite par mise en concurrence Nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale « Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février et septembre 2025 » est ouverte à tous les Candidats éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (heure locale) auprès de l'Unité de Gestion du PRACAC et prendre connaissance du document d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera par chèque d'un établissement de crédit ou banque de second rang.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 mai 2026 à 14 heures 00 minutes, (heure du Congo Brazzaville). La soumission d'offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis est fixée pour le 20 mai 2026 à 14 heures 30 minutes (heure du Congo Brazzaville) en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse mentionnée ci-dessous.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une déclaration de garantie de l'offre dont le formulaire (modèle) figure à la section IV du dossier d'appel d'offres.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Nom de l'Agence d'exécution : Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC)
Adresse : rue Duplex n°12 – Secteur Blanche Gomez Congo / Brazzaville,
Brazzaville – République du Congo
Numéro de téléphone : (+242) 05 206 29 15 /
(+242) 06-931-00-10
Adresse électronique : pracaccongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 25 mars 2026

Le Coordonnateur,

PRÉSIDENTIELLE DU 15 MARS

Vladimir Poutine salue la réélection de Denis Sassou N'Guesso

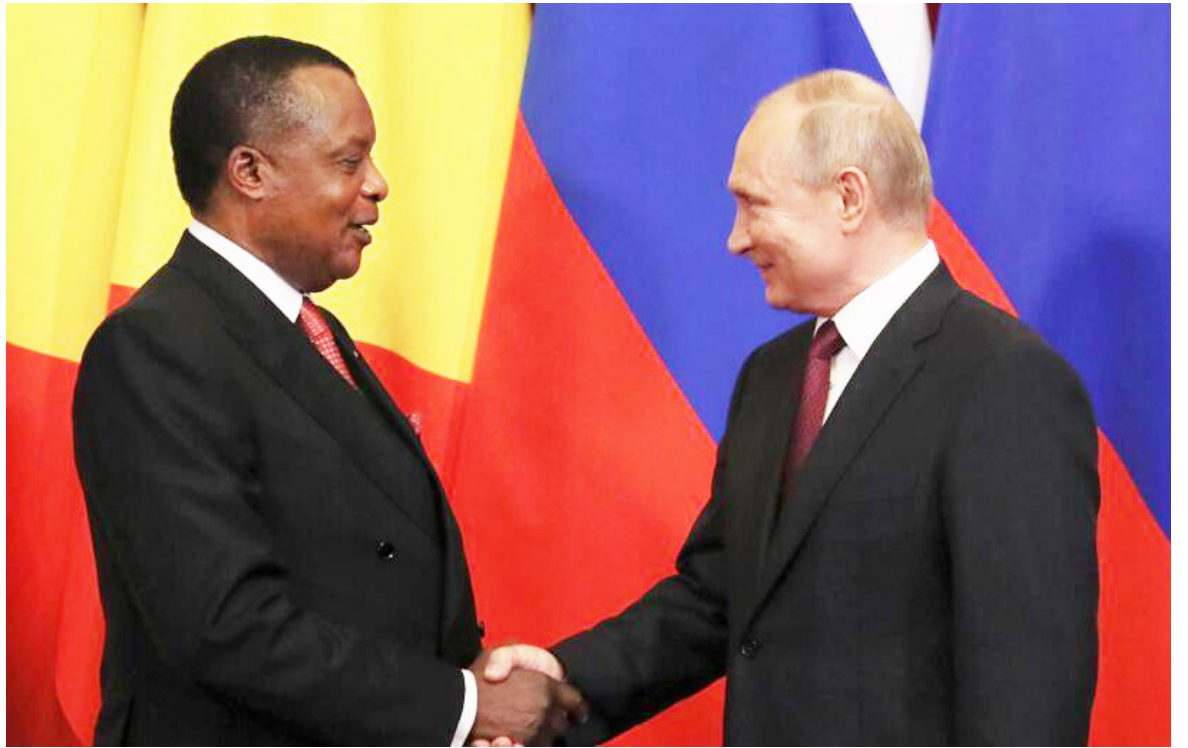
Réélu à une large majorité lors du scrutin du 15 mars dernier, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, a reçu le 28 mars les félicitations de son homologue russe, Vladimir Poutine. Un message qui met en avant la solidité des relations entre le Congo et la Russie.

Dans une correspondance adressée au chef de l'État congolais, Vladimir Poutine a salué sa réélection, la qualifiant d'opportunité pour renforcer davantage les liens bilatéraux entre les deux pays. Dans sa lettre, le président russe a exprimé ses « sincères félicitations » à Denis Sassou N'Guesso, tout en rappelant le caractère « amical » des relations entre Brazzaville et Moscou. Il a également évoqué les rencontres récentes entre les deux dirigeants, notamment en Russie et en Chine, comme preuve de la vitalité de cette coopération.

Au-delà des formules protocolaires, Vladimir Poutine a insisté sur la nécessité de poursuivre le développement de partenariats « mutuellement avantageux » dans plusieurs secteurs. Il a enfin adressé ses vœux de succès, de santé et de prospérité à son homologue congolais.

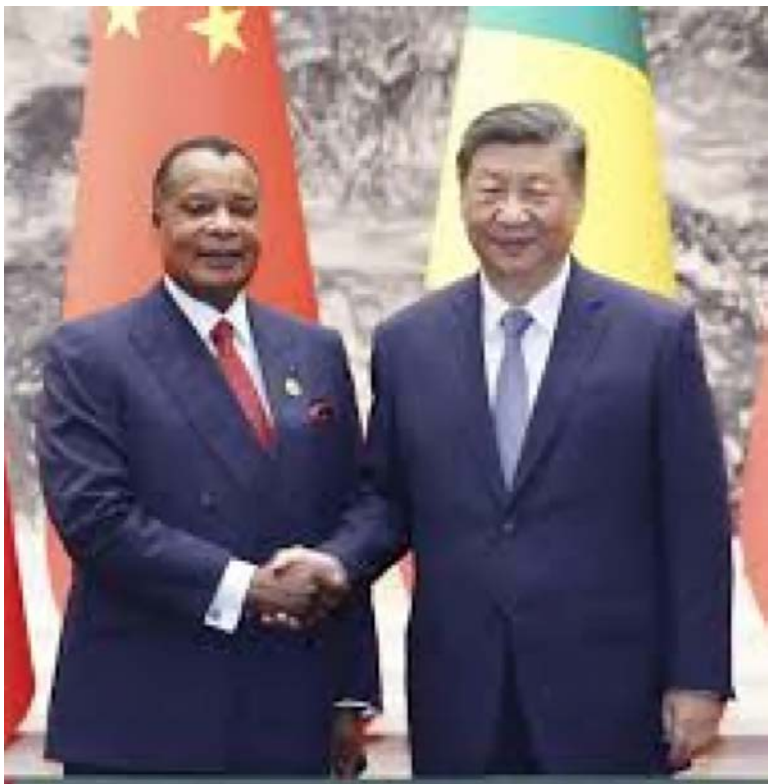
Le même 28 mars, la Cour constitutionnelle du Congo a validé les résultats provisoires annoncés par la commission électorale. Ceux-ci confirment la victoire de Denis Sassou N'Guesso avec 94,90 % des suffrages exprimés, consolidant ainsi son maintien à la tête de l'État.

Fiacre Kombo



Les félicitations de Xi Jinping

Le président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, dans un message écrit, a félicité la réélection de son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, à l'issue du scrutin présidentiel des 12 et 15 mars derniers.



« C'est avec grand plaisir que j'apprends votre réélection en tant que président de la République du Congo. Au nom du gouvernement et du peuple chinois, je vous exprime les vives félicitations et souhaite que vous puissiez réaliser de nouveaux succès dans l'accomplissement de cette mission noble », a-t-il déclaré.

Le Congo et la Chine ont noué les relations diplomatiques en 1964. Depuis lors, les deux pays ont raffermi leurs liens au point de porter leur coopération au niveau de partenariat stratégique global.

Les présidents chinois et congolais assurent actuellement la coprésidence du Forum sur la coopération sino-africaine dont un sommet des chefs d'Etat aura lieu en 2027, à Brazzaville, la capitale congolaise, après celui tenu à Beijing en 2024 au cours duquel le dirigeant chinois avait annoncé un financement de 50 milliards de dollars pour l'Afrique.

Dans son message, le chef de l'Etat chinois a fait savoir que son pays et le Congo étaient liés par « une amitié traditionnelle profonde ».

« Ces dernières années,

les deux pays ont vu leur confiance politique mutuelle se consolider chaque jour davantage, faire preuve d'un soutien ferme sur les questions touchant aux intérêts vitaux et aux préoccupations majeures de part et de d'autre, et ont obtenu des fruits abondants dans leur coopération pragmatique », a indiqué Xi Jinping.

La coopération sino-congolaise est marquée par les échanges réguliers de haut niveau des dirigeants des deux Etats appartenant au bloc des pays dits du Sud. En 2015, le volume des échanges commerciaux entre le Congo et la Chine était estimé à 6 milliards de dollars. Ce chiffre a connu une baisse à cause de la double crise économique et sanitaire du coronavirus.

S'adressant, par ailleurs, au président Denis Sassou N'Guesso, le premier citoyen chinois a signifié : « J'accorde une grande importance au développement des relations sino-congolaises, et entends travailler avec vous pour donner de nouvelle dimension à la communauté d'avenir partagé Chine-Congo de haut niveau, et apporter une plus grande contribution à la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle ».

Christian Brice Elion

Denis Sassou N'Guesso présent à l'investiture de Faustin Archange Touadera

Réélu pour un troisième mandat avec 77,90 %, le président centrafricain, Faustin Archange Touadera a prêté serment, le 30 mars, au stade de Bangui. La cérémonie d'investiture s'est déroulée en présence de plusieurs chefs d'Etat, dont le président congolais, Denis Sassou N'Guesso.



La cérémonie d'investiture du chef de l'État centrafricain a été rythmée par une série d'événements, incluant le rituel de prestation de serment et une parade militaire des forces armées. Outre Denis Sassou N'Guesso, les présidents gabonais Brice Oligui Nguema, burundais Évariste Ndayishimiye, et comorien Azali Assoumani ont assisté à la prestation de serment de Faustin Archange Touadera.

Dans son discours, le président Touadera a exprimé sa « profonde gratitude envers le peuple centrafricain pour la confiance qui lui a été renouvelée ». Il a mis l'accent sur la nécessité de l'unité nationale et a appelé les citoyens à dépasser les clivages électoraux pour construire ensemble un avenir commun. Conscient des défis auxquels fait face son pays, notamment en matière de sécurité et de lutte contre la pauvreté, il a promis de faire de son mandat une période de transformation sociale et économique.

Faustin Archange Touadera a souligné plusieurs priorités pour son nouveau mandat, principalement le renforcement de la paix et de la justice, la dynamisation de l'économie, et l'amélioration des services d'éducation et de santé. Il a également réaffirmé son engagement à lutter contre la corruption et l'impunité, tout en remerciant les forces de défense et de sécurité ainsi que la communauté internationale pour leur soutien dans la quête de paix. Le président, enfin, a appelé les Centrafricains à faire preuve de patriotisme civique et à « s'unir pour bâtir un avenir meilleur ».

F.K.